

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 11 JUILLET 2016

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 27 juin 2016 s'est réuni le lundi 11 juillet 2016 à 20h00, à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS : Mme Corinne AUBANEL, M. Gérard AUBRUN, M. Georges AURICOSTE, M. Gilles BATAIL, M. Slimane BOUKLOUCHE, M. Noël BOURSIN, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, Mme Ségolène DURAND, M. Christian GENET, M. Dominique GERVAIS, Mme Anne GRAVIÈRE, M. Jérôme GUYARD, M. Pierre HERRERO, M. Christian HUS, Mme Dominique KUNDIG-BORDES, Mme Françoise LEFEBVRE, M. Jean-François LEMESLE, M. Anselme MALMASSARI, M. Dominique MARC, M. Kadir MEBAREK, Mme Françoise MEGRET, M. Henri MELLIER, Mme Josette MEUNIER, M. Gérard MILLET, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO, Mme Ginette MOREAU, Mme Anne MORIN, M. Romaric MOYON, Mme Carole NADAL, Mme Sylvie PAGES, M. Paulo PAIXAO, Mme Françoise PERREAU, Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Patricia ROUCHON, M. Mourad SALAH, M. Marc SAVINO, M. Alain TAFFOUREAU, Mme Brigitte TIXIER, M. Franck VERNIN, M. Louis Vogel, M. Lionel WALKER, Mme Renée WOJEIK, M. Pierre YVROUD

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : M. Nicolas ALIX a donné pouvoir à M. Lionel WALKER, Mme Josette ANTIGNAC a donné pouvoir à M. Franck VERNIN, Mme Patricia ASTRUC GAVALDA a donné pouvoir à M. Henri MELLIER, Mme Farida ATIGUI a donné pouvoir à Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO, M. François BLANCHON a donné pouvoir à Mme Sylvie PAGES, M. Eric BONNOMET a donné pouvoir à M. Gilles BATAIL, Mme Patricia CHARRETIER a donné pouvoir à M. Dominique MARC, M. Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à M. Christian GENET, M. Bernard FABRE a donné pouvoir à M. Pierre YVROUD, M. Fabien FOSSE a donné pouvoir à Mme Renée WOJEIK, Mme Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, M. Jean-Pierre GUERIN a donné pouvoir à Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, M. Thomas GUYARD a donné pouvoir à Mme Patricia ROUCHON, Mme Genevieve JEAMMET a donné pouvoir à Mme Ségolène DURAND, M. Michel MICHALLET a donné pouvoir à Mme Françoise LEFEBVRE, M. Jean-Pierre MITGERE a donné pouvoir à M. Jean-François LEMESLE, Mme Joëlle NOTO a donné pouvoir à Mme Dominique KUNDIG-BORDES, Mme Sylvia ORDIONI a donné pouvoir à M. Gérard AUBRUN

ABSENTS EXCUSES : M. François KALFON, M. Baytir THIAW, Mme Valérie VERNIN-FOURNIER, Mme Jocelyne VERNON

SECRETARE DE SEANCE : Madame Sylvie Pages



Melun
Rubelles
Voisenon
Boissettes
Seine-Port
La Rochette
Vaux-le-Pénil
Boissise-le-Roi
Livry-sur-Seine
St-Germain-Laxis
Le Mée-sur-Seine
Dammarie-lès-Lys
Boissise-la-Bertrand
Montereau-sur-le-Jard

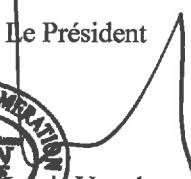
Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Madame Sylvie Pages en qualité de Secrétaire de Séance.
2. pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 30 juin 2016.
3. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée.
4. à l'unanimité avec 57 pour et 7 abstentions, approuvé le schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Il a autorisé Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine à le mettre en œuvre et à signer tous les documents relatifs à l'exécution des actions décidées. Il a rappelé qu'un état d'avancement dudit schéma sera établi lors de chaque débat d'orientation budgétaire annuel, ou à défaut, lors du vote du budget mais également il est rappelé que ce document pourra faire l'objet d'avenants en fonction de l'évolution des pratiques de mutualisation entre les communes et la communauté.
5. à l'unanimité 64 pour, décidé d'octroyer une subvention à l'association Tournesol à hauteur de 1 500 € à titre de participation au projet AUGUSTINE porté par le lycée Léonard de Vinci à Melun, et il est précisé que cette subvention sera versée en une seule fois.
6. à l'unanimité avec 53 pour et 9 abstentions, décidé de modifier la délibération n°2014-5-32-127 en date du 13 octobre 2014 ainsi qu'il suit :
 - décide de créer l'emploi de collaborateur de cabinetIl est également décidé que le montant des crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales du collaborateur de cabinet sera inscrit aux budgets des exercices correspondant à la durée du mandat du Président.
7. à l'unanimité avec 61 pour et 3 ne participent pas au vote, souhaité que l'établissement-support du Groupement Hospitalier de Territoire Sud 77 soit le Centre Hospitalier de Melun, hôpital de référence du Sud Seine-et-Marne, vœu émit par les groupes politiques « Pour une Communauté d'avenir » et « Melun Val de Seine : Horizon 2020 ».
8. décidé de reporter le vœu émit par le groupe politique « Gauche Citoyenne et Républicaine » concernant les inondations et la mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, au Conseil Communautaire du 19 septembre 2016.

La séance est levée à 22h00

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président



Marius Vogel
Maire de Melun

